



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

APPEL À PROJETS BIOPOLIS 2022 - PROJET EUROPÉEN TEAMING

RECRUTEMENT DOCTORANTES, DOCTORANTS & JEUNES CHERCHEUSES ET CHERCHEURS

PROGRAMME H2020

Cet appel d'offre se situe dans le cadre d'un projet européen financé par le programme H2020 Teaming (« Biopolis »). Le projet Biopolis¹ vise à soutenir le développement au Portugal d'un centre d'excellence en recherche, développement et innovation dans les domaines de la biodiversité, l'agro-biodiversité et les services écosystémiques. Ce centre s'appuiera sur un laboratoire existant, le CIBIO². L'Université de Montpellier - UM (et les tutelles qui lui sont associées) est partenaire de ce projet de transfert de compétences (« capacity building »). Le projet finance les mobilités et événements contribuant au développement du centre, mais aussi et essentiellement des ressources humaines, parmi lesquelles des doctorant.e.s et jeunes chercheur.e.s, objets du présent appel d'offre.

OBJECTIFS

Cet appel à propositions vise à l'embauche de doctorantes, doctorants et jeunes chercheuses et chercheurs sur les crédits du projet Teaming gérés par l'UM (donc avec embauche par l'UM). Il s'inscrit dans le WP5 du projet Teaming.

Nous visons des situations où ces jeunes recrues pourront se former à Montpellier (encadrées par un ou plusieurs chercheurs de Montpellier), dans le cadre de projets co-construits avec un ou plusieurs chercheurs du CIBIO (co-encadrement). Ces jeunes chercheurs (doctorantes, doctorants et jeunes chercheuses et chercheurs) participeront ainsi au transfert de connaissances de Montpellier vers le CIBIO, et au développement du projet au CIBIO (pouvant idéalement aboutir à un recrutement futur au CIBIO).

Ce premier appel d'offre soutiendra des projets émanant de collaborations déjà existantes entre Montpellier et le CIBIO. Les prochains appels donneront le temps à de nouvelles collaborations de se mettre en place (sachant que le projet Teaming se termine en septembre 2027).

Au total (sur tous les appels d'offre) l'UM pourra financer au minimum 5 doctorats et 10 ans de contrats jeunes chercheurs. Les crédits Biopolis Montpellier prendront également en charge la mobilité des jeunes recrues, de leurs encadrants et collaborateurs montpelliérains de la France vers le Portugal. La mobilité des partenaires du Portugal vers la France sera du ressort des crédits portugais et ne rentre pas dans le cadre de cet appel d'offre. Une enveloppe limitée sera également allouée à chaque recrue pour des frais de recherche et équipement informatique personnel.

ELIGIBILITÉ DES PROJETS

Les 10 UMRs impliquées dans Biopolis (AGAP, AMAP, CEFE, CEEM, CBGP, DIADE, IHPE, IPSIM, ISEM et MIVEGEC) sont éligibles à l'appel.

Le projet scientifique devra correspondre à l'un ou l'autre des grands axes³ de Biopolis (biodiversité, agrobiodiversité et services écosystémiques). Toutes les disciplines scientifiques sont bienvenues.

MODALITÉS DE SOUMISSION

Les projets émanant de chaque unité sont soumis exclusivement par les Directrices ou Directeurs d'Unités (DU). Les dossiers sont soumis au format PDF selon le modèle joint et envoyés à biopolis-aap@umontpellier.fr

MONTANT DISPONIBLE

Cet appel pourra financer les salaires de un à trois doctorantes et doctorants (sur 3 ans chacun) et de un à trois jeunes chercheuses et chercheurs (jusqu'à deux ans chacun). Le volume sera ajusté en fonction du nombre de projets d'ores et déjà matures, sachant qu'un appel d'offre similaire suivra au printemps 2023. Chaque recrue recevra une enveloppe de crédits pour la recherche et une autre pour la mobilité vers le laboratoire portugais (voir dépenses éligibles ci-dessous).

CALENDRIER

- **Ouverture officielle** : 14 décembre 2022 (Rappel - Préannonce effectuée auprès des correspondantes et correspondants Biopolis dans les UMRs le 28 novembre 2022)
- **Soumission des propositions par les Directeurs d'Unités**: avant le 30 janvier 2023, 12h00
- **Décisions finales** : Courant février 2023
- **Démarrage des procédures de recrutement** : Avril 2023, en articulation avec les écoles doctorales (pour les doctorantes et doctorants)

DÉPENSES ÉLIGIBLES

Salaire d'une doctorante ou d'un doctorant (valorisé selon la grille de rémunération de l'UM, à ce jour 125,5 k€ pour les 3 ans) ou d'une jeune chercheuse ou jeune chercheur (valorisé selon la grille de rémunération de l'UM, à ce jour entre 51k€ et 55k€/an, en fonction du niveau de recrutement et de l'expérience) pour une durée maximale de 24 mois ; une enveloppe de frais de recherche expressément justifiés par le projet, pouvant inclure des consommables, prestations de service, l'achat d'un ordinateur personnel, missions autres que vers le laboratoire portugais, pour un montant maximum de 10 k€ par an ; une enveloppe de frais de mobilité vers le laboratoire portugais (courts et longs séjours) pour les recrues et leurs encadrants montpelliérains, expressément justifiée et d'un montant maximum de 9 k€ par an. Ces deux enveloppes ne sont pas fongibles et pourront être réparties sur la durée du projet selon les besoins.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les ressources seront allouées en prenant en compte les critères suivants :

- **Adéquation du projet avec les grands objectifs scientifiques du projet Teaming.**
- **Effectivité de la collaboration existante.**
- **Apport du partenaire UM au développement du projet au CIBIO (compétences scientifiques ou techniques, ressources financières ou matérielles, etc.).**
- **Perspectives de développement du projet pour le CIBIO, au sein de cette collaboration et/ou plus largement.**
- **Clarté et intérêt des objectifs et attendus.**
- **Faisabilité (matérielle et financière) du projet de la recrue**

Une commission d'évaluation procèdera à l'analyse des dossiers éligibles et proposera un classement des candidatures pour sélection finale.



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

